

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2020

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Duboscq, Blakoe, Lacoste, Woilrand.
Mesdames Fontebasso, Tittarelli, Dudoscq.

ABSENTE EXCUSÉE : Madame Ferrandi

SECRETAIRE DE SEANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H10

1) Validation de compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2020.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Etat finances :

- Dépenses au 16/12/2020

BUDGÉTISÉ	RÉALISÉ	DISPONIBLE
81 667,81 €	43 148,97 €	38 518,84 €

- Recettes au 16/12/2020

BUDGÉTISÉ	RÉALISÉ	PERÇU EN +
81 667,81 €	54 807,23 € + 34 768,15 €* = 89 575,38	+ 7 907,57 €

34 768,15 €* = Excédent antérieur reporté Fonctionnement

Reste à payer le salaire de la secrétaire : environ 3 700 €

Amendes de police à percevoir : 12 000 €

Déjà payé : le défibrillateur 1 488 € et un acompte pour le poêle à granulés : 2 551,19 €

Etat du Compte 515 Banque : solde + 69 153,78 €

3) Point éclairage public

Suite au rendez-vous avec M. Aussoleil le Mardi 8 Décembre, en présence Malcolm Blakoe, nous avons demandé au SDEHG de réaliser une étude en vue de :

A) remplacer l'ensemble des cellules de commande photosensibles par des horloges astronomiques et si nécessaire de leur coffret et l'installation d'un enregistreur graphique et ce dans le but de :

- supprimer l'allumage de l'éclairage public trop tôt en fin et début de journée et trop tard et le matin alors que la lumière naturelle est suffisante,
- permettre une extinction totale de l'éclairage public de 23h à 6h du matin.
- contrôler les effets/incidences sur le système

B) remplacer l'ensemble des points d'éclairage le long des RD 635 et RD 13 par des têtes avec éclairage led, soit approximativement 34 points lumineux.

Notez que 15 de ces points lumineux ont déjà été remplacés en 2016, ils devront donc être récupérés et servir à remplacer des points anciens (entre autres les points : 44, 45, 46, 47, 48 et 93), les têtes récupérées restantes seront stockées en Mairie pour servir de matériel de remplacement ultérieur. Le point lumineux (Piot), à l'entrée de l'élevage de faisans sera également remplacé par une tête 'récupérée'.

L'objet étant de supprimer toutes les ampoules de forte puissance (100 et 150 w) y compris les ampoules 'ancien type' de 70 w. Il est également demandé de changer les ampoules des bornes 68, 67, 66 et 65 actuellement en 70 w, par des lampes de puissance inférieure.

Nous devrions recevoir cette étude fin janvier début février. Étude chiffrée et subventionnée à 80 % par le SDEHG.

Le changement des cellules de commande photosensibles par des horloges astronomiques pourrait intervenir très rapidement...

Selon une estimation faite pour M. Blakoe, les dépenses d'électricité pour l'éclairage public de la Commune représentent près de 80 % des 5500 € annuel de facture EDF.

Les travaux envisagés devraient faire économiser près de 2000 € par an voir plus.

Un courrier sera envoyé fin décembre, début janvier, à tous les administrés pour les informer de ce choix, mais aussi pour faire un bilan de l'année 2020 et des travaux prévus en 2021.

4) Point travaux logement communal 2021

Les différents devis ont été acceptés (poêle, menuiseries et peinture). Le poêle devrait être posé fin janvier, un acompte de 30 % soit 2 551,19 € à déjà été versé.

Le métrage précis des menuiseries a été réalisé le Jeudi 10 décembre, et les menuiseries devraient être posées mi-février. Pour les peintures, l'artisan s'adaptera en fonction de la pose des menuiseries et poêle.

Pour financer les 20 297,30 € TTC cette rénovation la commune va s'appuyer sur les revenus locatifs de ce logement, mais à également sur un prêt de 10 000 € auprès du crédit agricole.

Après étude de notre dossier, le crédit agricole nous propose :

TAUX FIXE / AMORTISSEMENT PROGRESSIF DU CAPITAL (échéances constantes) :

Montant	Durée	Périodicité	Taux d'intérêt	Echéances constantes (1)	Coût total du crédit (1)
10 000 €	3 ans	Trimestrielle	0.66 %	842.30 €	107.60 €
		Annuelle		3 377.43 €	132.29 €
	5 ans	Trimestrielle	0.76 %	510,03 €	200.60 €
		Annuelle		2 045.83 €	229.15 €

(1) Le montant définitif des intérêts de la 1ère échéance et du coût total du crédit sera fonction du nombre de jours exacts entre la date de déblocage des fonds et la date de la 1ère échéance.

5) Délibération emprunt Crédit Agricole

Avis Conseil : Après délibération le Conseil a fait le choix à l'unanimité d'opter pour un emprunt de 10 000 € sur une période de 5 ans au taux de 0,76 % avec un remboursement trimestriel.

M. Le Maire, signera l'offre du crédit agricole dans les plus brefs délais afin d'avoir les fonds au plus vite pour les travaux de fin janvier.

6) Point travaux Campanère :

Pour rappel, les dépenses prévisionnelles pour cette opération s'élèvent à : **19 575,74 € HT.**

Faux plafond (pose par nous-même) :	1 040,69 € HT
Peintures (entreprise extérieure) :	11 440,00 € HT
Peinture sol (effectué par nous-même) :	1 398,39 € HT
Porte de sécurité (entreprise extérieure) :	2 391,66 € HT
Défibrillateur (entreprise extérieure) :	1 430,00 € HT
Menuiseries Mairie (entreprises extérieure) :	1 875,00 € HT

Plan de financement prévisionnel (Coût HT)

Commune Le Fréchet	30 %	5 872,72€
Etat (DETR)	40 %	7 830,30 €
Communauté des Communes CGS	20 %	3 915,15 €
Département	10 %	1 957,57 €
Total	100 %	19 575,74 €

Le dossier de demande de DETR a été transmis à la sous-préfecture.

Le dossier d'aide au Département sera envoyé d'ici la fin décembre ainsi que celui de fonds de concours à la Com Com.

Le défibrillateur a déjà été reçu. Commande groupée avec l'AMF31 et a été réglé (1 488 € TTC)
Il a également été demandé à l'entreprise Lafforgue de posséder au changement de la porte arrière et de la barre anti panique de la porte d'entrée le plus rapidement possible.

6) Délibération PETR

Avis Conseil : Délibérations prises à l'unanimité pour la gestion du droit des sols par le PETR. Comme les années passées, le PETR sera en charge de l'instruction des permis de construire, déclarations préalables de travaux et certificats d'urbanisme opérationnels de la Commune. La commune conserve l'instruction des certificats d'urbanisme informatifs (CUa).

7) Entretien village 2021

Le Conseil Municipal n'étant pas satisfait de l'entretien des espaces verts du village, une consultation d'entreprises sera effectuée le premier trimestre 2021, de même qu'une incitation de la population à faire plus pour l'embellissement de notre village sera soumis dans la lettre info de fin d'année.

8) Questions diverses :

Plantation Haie :

Dimanche 6 Décembre le Conseil Municipal s'est réuni pour planter la haie autour de la réserve à incendie et à l'espace Campanère. En mars nous remettrons du paillage pour protéger les plans.

Site internet de la Commune:

Le nom de domaine LEFRECHET.FR a été réservé, mais nous rencontrons quelques problèmes techniques pour commencer l'élaboration du site. Suite en Janvier 2021

Panier des anciens et autres achats SUPER U :

- 13 paniers pour les plus de 75 ans
- 1 boîte de chocolat pour M. Brocas (maison de retraite)
- 1 bon achat 70 € pour la secrétaire
- 1 bon achat de 50 € pour l'agent d'entretien.
- 1 bon achat de 50 € pour le concours 'illumination et décoration de Noël'

Les paniers pour les plus de 75 ans ont coûté 27 €/p. dont 4,90 € pour le seul emballage. Il faudra à l'avenir réfléchir à trouver des emballages moins chers !

Concours décoration de Noël :

L'ensemble du Conseil se félicite du succès de cette première édition, beaucoup de foyers ont participé au concours et notamment tous les membres du Conseil Municipal. Le comité des fêtes a également participé à cette première édition en offrant un bon d'achat de 50 € et en étant présent dans le jury.

Cette idée et initiative d'Aurélia DUBOSCQ sera, de l'avis de tous, à renouveler dans les années à venir.

Mme DUBOSCQ rédigera un courrier afin de remercier l'ensemble des participants, les informer du résultat du concours et les inviter à se préparer pour l'an prochain.

Commission finance de la Com Com :

Mme DUBOSCQ ayant participé à la dernière commission finance de la Communauté des Communes CGS, s'est dit surprise, voire choquée du ton agressif et critique tenu lors de cette commission. Elle a été étonnée des critiques à l'encontre de l'ancienne Communauté des Communes de St Martory, pointée du doigt comme ayant été mal gérée. Des dépenses imprévues datant de 2018 venant handicaper le budget de la Com Com en 2020. Mme DUBOSCQ transmettra un compte rendu de cette réunion ultérieurement.

M. Le Maire clôture du Conseil Municipal à 22h10 en souhaitant à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.